

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **20 (1912)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Vevey. Samaritains et samaritaines. — Il y avait un accident l'autre soir en Gilamont. Il devait survenir à 6 h. et demie, exactement, et il s'est produit à l'heure fixée: c'est merveilleux, n'est-ce pas?

Et voici ce qui devait arriver: une école en course rentrait à Vevey; des écoliers chantaient sur un char à échelles qui, de la Veyre, s'engagea, on ne sait pour quel motif, sur le chemin descendant vers le stand de Gilamont. Les freins ne fonctionnèrent pas, les chevaux s'emballèrent et, arrivés au contour, près du réservoir, le char versa.

Oh! il dut faire un bond formidable, car on trouva des écoliers à 50 mètres du lieu de l'accident, jusque tout près des premières buttes.

Mais laissez-moi vous dire que cet accident n'était que supposé afin de permettre aux membres de la société des samaritains de Vevey et de La Tour de faire un exercice pratique. Il y avait là une quarantaine de dames et messieurs qui travaillèrent sous la direction de M. Aug. Seiler, président de la section de Vevey, et de M. Paul Rossel, moniteur. MM. les docteurs Bettex, de la Harpe et Parlato suivaient les exercices à titre... d'inspecteurs: ils en firent la critique à la fin de chacun d'eux.

Et pour que nul n'ignore que le stand de Gilamont était transformé en ambulance, un drapeau de la Croix-Rouge flottait à l'entrée de la cour. La plupart des dames revêtirent la grande blouse blanche portant la petite croix vermeille.

On avait fait venir une quinzaine de gamins qui avaient consenti à souffrir, pour une heure, de blessures fictives. On leur remit à chacun une fiche indiquant — par avance — la nature du bobo dont ils étaient atteints.

Et les voilà qui courent comme des lièvres pour aller prendre la position requise sur le lieu de l'accident.

Donnons ici l'énumération de quelques cas d'accidents dont les samaritaines auront à s'occuper.

Contusion à un œil. — Ecrasement de la main droite. — Fracture compliquée du maxillaire inférieur du côté droit. — Luxation du

coude droit. — Fracture ouverte de la jambe gauche. — Ecrasement du pied droit. — Fracture de la colonne vertébrale.

Les samaritaines s'en vont à la recherche des blessés; elles n'ont emporté que les triangles de toile et devront chercher sur place tout ce qui leur sera nécessaire.

C'est pourquoi on les voit courir vers les buissons et casser des branches; avec le bon bois, elles font des attelles, avec les feuilles et avec de l'herbe arrachée à la prairie, elles capitonnent douillettement les membres brisés et préparent sur des échelles, trouvées près d'une grange, un lit moelleux pour les écoliers les plus maltraités.

L'humour ne perd pas ses droits. Une jeune samaritaine se demande si l'on ne pourrait pas employer... des orties!

Quelques-uns des gamins prennent l'affaire au sérieux et, suggestionnés, croient que c'est arrivé; leur visage soucieux trahit leurs pensées. Ceux qui n'ont qu'un bras luxé ou une éraflure à la joue se promènent parmi les groupes et considèrent leurs camarades plus mal lotis; l'un d'eux, qui doit avoir le ventre ouvert, est ficelé comme un ballot de coton; un autre a l'épine dorsale brisée; il est l'objet de soins très pressés; on le couche sur un épais matelas de feuilles et de gazon étendu sur une échelle, et les samaritaines qui l'ont pansé veulent avoir l'honneur de le transporter à l'ambulance.

Les brancardiers évacuent les premiers blessés arrivés au lieu de rassemblement, soit au contour du chemin; ils reviennent encore avec les brancards; puis les samaritaines emportent aussi, à deux ou à trois, des victimes de l'accident. Signalons que le cocher du malheureux char a eu la colonne vertébrale brisée; cela donne lieu à un exercice intéressant de fixation du blessé sur une planche et de son transport à l'ambulance.

Dans la cour du stand, MM. les Docteurs font la critique des premiers pansements; ils posent des questions et donnent des recommandations.

Pendant ce temps, les hommes transforment un char à échelles en voiture d'ambulance et,

sur un treillis de cordes, placent le cocher rivé à sa planche. D'autres transforment une chaise de jardin en moyen de transport pour une victime ayant bras et jambes rompus; d'autres essaient de tirer parti d'une brouette.

Les samaritains ont reçu entre temps de nouvelles fiches renfermant les diagnostics de divers accidents et devront chercher le moyen d'appliquer un pansement ou un traitement rationnels. C'est un second exercice qui débute, exercice plus théorique que pratique, mais exercice excellent tout de même.

Voici quelques-uns des thèmes proposés :

Un monteur du téléphone, en posant un nouveau fil, a touché la conduite électrique d'un tramway. Il perd immédiatement connaissance, ne respirant plus, et serre convulsivement le fil dans ses mains. Il a des brûlures aux deux mains.

Un cylindre de machine à vapeur a sauté dans le voisinage du blessé. La main et la jambe gauche sont en partie rubéfiées, en partie recouvertes d'ampoules. Douleurs très vives.

Un enfant est retiré d'une fosse à purin. Personne ne l'avait vu tomber. Il est couché inanimé sur le sol.

Un homme est blessé au mollet par la chute d'une faux. Entaille oblique de 10 centimètres de long. Hémorragie en nappe.

Un vacher a été serré contre une paroi par un taureau furieux. Pas de plaie extérieure. Violentes douleurs dans la partie droite de l'abdomen. L'homme peut encore se rendre dans sa chambre. Ensuite, évanouissement, pâleur, pouls de plus en plus faible, vomissements.

On a donné par mégarde à un enfant de trois ans une cuillère à soupe d'acide phénique

à 5 pour cent. Trois minutes après la mère réclame les secours d'un samaritain.

Comme on a pu s'en rendre compte, le corps des samaritains est d'une utilité incontestable; dans la paix comme dans la guerre, il est indispensable. Et l'on ne peut que souhaiter son développement intensif dans chacune de nos localités. On sait que les cours ont lieu en hiver et les exercices en toute saison. Le prochain se fera aux Chevalleyres, le 25 juin; il réunira les sections de Vevey, La Tour et Montreux.

Société militaire sanitaire. — Le nouveau Comité central de cette société, siégeant à Genève, est composé comme suit :

Président : M. Ernest Siegenthaler, sergent-major, rue des Falaises, 12.

Vice-président : M. Frank Lombard, landsturm, chemin de Contamines, 7.

Trésorier : M. Charles Boveyron, premier lieutenant, boulevard du Théâtre, 5.

Secrétaire : M. Ferdinand Gentet, route Frontenex, 66.

Archiviste : Alois Dubey, appointé, boulevard de la Cluse, 20.

Toutes les correspondances concernant la société doivent être adressées au président.

Le Comité central rappelle aux sections la circulaire qui leur a été adressée le 20 janvier 1912, concernant les cartes de la fête nationale du 1^{er} août, il espère que les sections rivaliseront de zèle, en vendant le plus possible de ces cartes, au bénéfice de la Croix-Rouge suisse. Les sections qui n'auraient pas encore commandé leurs cartes postales sont priées de le faire sans retard.

E. Siegenthaler, président central.

Anciennes années de *La Croix-Rouge suisse*

Nous informons nos abonnés que nous avons un certain nombre d'années complètes de *La Croix-Rouge suisse*, non reliées, que nous céderions gratuitement à ceux qui nous en feront la demande.

Administration de *La Croix-Rouge suisse*,
7, Hirschengraben, à Berne.